

Informations de base	
<p>2023/2858(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Exigences applicables à l'entrée dans l'Union de miel, de viande, de produits hautement raffinés, de capsules de gélatine, de produits de la pêche ainsi que les exigences en matière d'attestation privée; Exigences en matière d'attestation privée applicables aux produits composés exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.80 Coopération et simplification administratives 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AGRI	Agriculture et développement rural (Commission associée)		